



[Centrale pub pour tous les sites Internet - Faites connaitre votre entreprise, votre commerce!](#) :: Your Favorite Site

Permis de conduire : attention aux pénalités

<https://www.paruvendu.fr/auto-moto/l/permis-de-conduire-attention-aux-penalites-i42496>

Suivez l'actualité autour du permis de conduire d'un véhicule en France. Selon la loi, un conducteur a la possibilité de récupérer des points perdus. En France le permis de conduire à points est en vigueur depuis 1992. Le conducteur de chaque véhicule a donc un capital de départ de 12 et au fur et à mesure qu'il commet des infractions, ce chiffre diminue. Un automobiliste peut toutefois réalimenter son solde de son permis de conduire de différentes façons.

Suivez l'actualité autour du permis de conduire d'un véhicule en France. Selon la loi, un conducteur a la possibilité de récupérer des points perdus. En France le permis de conduire à points est en vigueur depuis 1992. Le conducteur de chaque véhicule a donc un capital de départ de 12 et au fur et à mesure qu'il commet des infractions, ce chiffre diminue. Un automobiliste peut toutefois réalimenter